

Commission permanente

du 10/10/2003

III-Convention-Contrat-Marché

3-Confluence Oust-Vilaine – Maîtrise d'œuvre des travauxvMode de dévolution du marché

Le programme de travaux hydrauliques destinés à protéger l'agglomération redonnaise contre les crues a fait l'objet d'études préalables au cours des années 2001-2002. Le premier semestre 2003 a permis de lever la dernière incertitude, qui concernait le site susceptible de recueillir les matériaux de déblai (le volume total de déblais est estimé à 1 000 000 m³).

La phase opérationnelle peut désormais être lancée. La première étape consiste à choisir le maître d'œuvre du programme de travaux.

Etant donné la nature des travaux à réaliser (intervention sur des ouvrages d'art, reprofilage de l'Oust au droit du pont d'Aucfer, réalisation de digues de protection en lit majeur), l'insertion dans le site devra constituer un élément déterminant dans l'élaboration des projets. Par ailleurs, étant donné le montant prévisionnel des travaux (12 millions d'euros hors taxes), les honoraires de maîtrise d'œuvre sont susceptibles de dépasser le seuil de 200 000€ H.T.

Nous proposons donc comme mode dévolution un concours restreint de maîtrise d'œuvre, qui nous permettra de comparer plusieurs projets au niveau de l'esquisse, et de choisir celui qui proposera le meilleurs compromis honoraires – qualité de suivi de travaux – intégration dans le site. Le nombre de candidats admis à concourir serait limité à trois et le seuil de rémunération pour chaque candidat fixé à 15 000 € H.T. Un avis de publicité sera en outre passé dans le JOCE.

Par ailleurs, afin de limiter les délais de réalisation, nous proposons de compléter la mission de maîtrise d'œuvre par les éléments de mission suivant : réalisation de l'étude d'impact, assistance au maître d'ouvrage pour l'élaboration des dossiers d'autorisation, ainsi que lors de des phases d'instruction réglementaire des dossiers et d'enquête publique.

Après en avoir délibéré, la Commission Permanente, à l'unanimité :

- **adopte ces propositions**
- **autorise le Président à effectuer toutes démarches et toutes pièces afférentes**

**Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT**

J. BRIEND